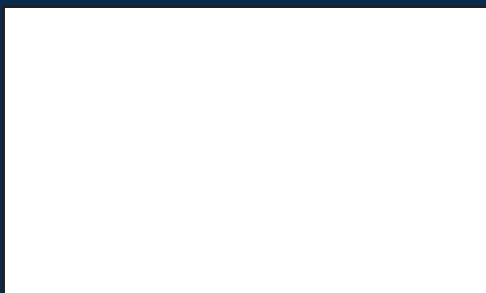




ILEX**PART** vous assure



VOTRE DISTRIBUTEUR AGRÉÉ

ILEXPART une innovation SOCIATAX SAS
Capital social de 566 544 € - RCS Laval: 824 821 490 | ORIAS 17 001 094 | Sous contrôle de l'ACPR, 4 Place de Budapest CS 92459, 75436 Paris
Siège social : 1 rue de Cheverus - 53000 Laval / Tour Montparnasse - 75014 Paris

 sociatax.com

REDRESSEMENT FISCAL ?

Gardez le contrôle, on vous indemnise !



ILEX**PART**

FISCAL - URSSAF - PRUD'HOMMES

L'ADMINISTRATION CONNAIT TOUT DE VOUS !

1 million de contrôles

De puissants logiciels de collectes, d'analyses et de vérifications sont déployés au service de la détection des incohérences et des anomalies. Depuis 2018, la fréquence des contrôles des particuliers s'intensifie concluant 9 fois sur 10 à un redressement.

Un durcissement des dispositions !

On observe l'application de nouvelles règles en termes de rappel fiscal et de recouvrements :

- ▶ Impôt sur le revenu porté à 4 ans
- ▶ Impôt sur la fortune immobilière porté à 6 ans
- ▶ Multiplication des prises de garanties

Un contexte de risques aggravés !

Les derniers chiffres annuels sont édifiants :

- ▶ **Redressements fiscaux** 18 mds€
- ▶ **Redressements Urssaf** 8 mds€
- ▶ **Prud'hommes** 24 mds€

Erreurs, omissions : vous êtes ciblé !

Contrôles Fiscaux

- ▶ Impôts sur les revenus
- ▶ Impôt sur la fortune immobilière
- ▶ Impositions sur les plus-values
- ▶ Droits d'enregistrements et de successions



Contrôles Urssaf

- ▶ Particuliers employeurs :
 - ▷ assistantes maternelles
 - ▷ ménage, bricolage, jardinage
- ▶ Contentieux salariés / Prud'hommes

IL EST URGENT DE VOUS PROTEGER !

ILEXPART vous indemnise en principal + intérêts + majorations

Votre redressement sous contrôle !

Formule Silver

Couverture financière⁽¹⁾

15 000 €

Fiscal 15 000 €

49€⁽²⁾

Formule Gold

Couverture financière⁽¹⁾

80 000 €

Fiscal 65 000 €
Social 5 000 €
Prud'hommes 10 000 €

169€⁽²⁾

Formule Platinum

Couverture financière⁽¹⁾

180 000 €

Fiscal 160 000 €
Social 5 000 €
Prud'hommes 15 000 €

299€⁽²⁾

Vos avantages

- ▶ Prise en charge du coût total du redressement⁽³⁾
- ▶ Aucune avance de trésorerie en cas de sinistre
- ▶ Défense gratuite par avocats-experts
- ▶ Protection de vos finances, de votre patrimoine

Vos services associés

- ▶ Assistance téléphonique 6 j/7 en cas de sinistre
- ▶ Conseils fiscaux, sociaux, droit du travail
- ▶ Carte «Privilèges» avantages partenaires
- ▶ Possibilité de rachat du passé : 1 année civile

(1) Montants de garanties par an et par sinistre, sous réserve de respect des termes du contrat

(2) Prime mensuelle TTC, hors frais de gestion et d'intermédiation

(3) Amendes fiscales exclues